

A Montreuil le 17 mai 2021.

Monsieur LAUMONIER : Les salarié.es ne font pas l'aumône !



Le vendredi 14 mai 2021, suite à l'envoi de l'intersyndicale DS Smith au siège d'un communiqué commun, action, réaction, la direction communique sur une prime de 250€ sous conditions ! D'entrée de jeu, il y a fort à parier que peu de salarié.es seront éligibles à cette prime. Déjà,

toutes celles et ceux qui ont effectué des heures supplémentaires, circulez, il y a peu de chances que vous l'ayez, ceux qui ont eu de la maladie, la direction ne précise pas ce qu'elle entend par 'au prorata du temps de présence », là aussi, si la carotte est devant, attention qu'elle ne se retrouve pas derrière à la fin !

Mais revenons à l'essentiel, l'intersyndicale a porté un certain nombre de revendications comme effectivement une prime, mais pas de **250€**, mais de **1500€** ! Si la direction France nous prend pour des « gueux » et pensait calmer voire faire éclater l'intersyndicale, autant dire que si elle a plutôt mis de l'huile sur le feu.

La FILPAC-CGT DS Smith France reste dans la position de l'intersyndicale DS Smith France et sera toujours autour de la table avec les autres organisations syndicales pour discuter sur les mesures à prendre face à cette ultime provocation de la direction DS Smith France.

La FILPAC-CGT DS Smith France.